

● ARA

●
criavs.

centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles



Un espace de ressource,
d'expertises et de partage
pour faciliter l'action et
les coopérations entre
intervenants interdisciplinaires
auprès des auteurs
de violences sexuelles.

Criavs-ara.org

Une mission de service public d'information et d'interventions, ponctuelles ou régulières, à destination des professionnels de la santé, de la justice, de l'accompagnement social et des acteurs de la prévention.

La dimension épidémiologique des violences sexuelles, en termes de conséquences à courte, moyenne, longue et très longue échéance (effet transgénérationnel), en fait un véritable phénomène de Santé Publique.

Tous les âges de la vie sont concernés, aucune spécificité (sexe, handicap, femmes enceintes), aucun espace public (lieu public, travail, institution de soins) ou privé (famille, couple) ne protège de possibles agressions sexuelles.

Face à un tel phénomène, les pouvoirs publics ont voulu organiser, promouvoir et soutenir les soins aux auteurs de violences sexuelles (masculins, féminins, mineurs, majeurs), en s'appuyant notamment sur la première recherche française conduite par le Dr Balier, A.Ciavaldini et M.Khayat entre 1993 et 1995 depuis Varcès (Isère).

Depuis, de nombreux travaux ont mis en évidence que lorsqu'un sujet auteur de violences sexuelles est régulièrement pris en charge par des équipes spécialisées avec une coopération interdisciplinaire (notamment entre les sphères de la santé, de la justice et de l'accompagnement social), il peut connaître un apaisement interne, et un risque de récurrence plus faible. La prévention en est ainsi accrue.

C'est dans cet esprit que le Ministère de la Santé a créé les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) en 2006, dans le prolongement de la loi du 17 juin 1998 instaurant le suivi socio-judiciaire avec injonction de soins pour les auteurs de violences sexuelles. Ces structures dédiées aux professionnels visent à favoriser la coopération interdisciplinaire santé-justice-social et à soutenir les équipes intervenant auprès des auteurs afin de promouvoir l'intercontenance du cadre de leur prise en charge.

Les missions



Animation du maillage régional Santé-Justice-Social

- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- Développer un réseau de soin de proximité



Espace expert

- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles
- Réflexion autour des prises en charge
- Supervision et analyse des pratiques
- Évaluation des situations difficiles et des stratégies de soins



Formation

- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels
- Continue auprès des professionnels déjà en place



Prévention

- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de "première ligne" en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles des auteurs
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales



Documentation

- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition par : ThéséAS, base de données documentaires : theseas.reseaudoc.org
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche
- Envoi d'un bulletin de veille hebdomadaire (Droit, Médias, Presse, Articles..)



Recherche

Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexions sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.



Accompagnement des soins aux mineurs auteurs de violences sexuelles

Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les 6 missions définies et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Contactez la délégation en charge de votre département

**Groupe
coopératif sanitaire**
« Claude Balier »
CRIAVS
**Auvergne-Rhône-
Alpes**



Responsable médical régional
Dr Sabine Mouchet-Mages

**Responsable administratif
et financier**
Jacob Hounkpe

**Responsable information/
documentation**
Claire Lambrinidis

**Les équipes intervenantes sont
des praticiens de terrain déjà
implantés dans leur région d'exercice.**

Délégation territoriale de Clermont-Ferrand

Bât. place Henri Dunant
58, rue Montalembert
63003 Clermont-
Ferrand Cedex 1

04 73 75 44 16
criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr

Dessert : Allier, Cantal,
Puy de Dôme

Responsable
Nathalie Canale

Psychologues
Julien Brun, Julie
Menuiti

Psychologue, sexologue
Cécile Miele

**Secrétaire - chargée
de la documentation**
Candide Coutures

Délégation territoriale de Grenoble

33 rue de Normandie
Niemen CS 40147
38431 Échirolles Cedex

04 56 58 89 40
contact@criavs-ra.org

Dessert : Ardèche,
Drôme, Isère, Savoie,
Haute-Savoie

Responsable
Dr Philippe Vittini

Infirmiers
Sylvie Bouguin,
Michel Havredakis

Psychologues
Clémentine Court,
Charlotte Dubois,
Frédérique Lavèze,
Théodore Onguene-
Ndongo, Héloïse Tallon

Secrétaire
Eva Massiani

Délégation territoriale de Lyon

CH le Vinatier - Bât. 424
BP 30039
95 Boulevard Pinel
69678 Bron Cedex

04 37 91 53 09
criavs@ch-le-vinatier.fr

Dessert : Ain, Rhône

Responsable
Dr Sabine Mouchet-
Mages

Infirmiers
Nordine Abderrahmane,
Brigitte Pariat

Psychologues
Victor Harmant, Marie
Lavaux, Olivier Plancade

Secrétaire
Laure Vivier

Délégation territoriale de Saint-Étienne

CHU Hôpital Bellevue
Pavillon 5Bis
42055 Saint-Étienne
Cedex 2

04 77 12 79 32
criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr

Dessert : Loire

Responsable
Dr Dominique Straub

Infirmière
Amandine Lotissier

Psychologues
Marine Chollier,
Caroline Pelletier-
Charpy

Secrétaire
Michèle Verdier

Le Groupement Coopératif Sanitaire «Claude Balier» CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes est constitué du CH Alpes-Isère (Saint-Égrève), du CHU Bellevue (Saint-Étienne), du CHU de Clermont-Ferrand, et du CH Le Vinatier (Bron) sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.